

Introduction :

Il est rappelé qu'entre la fin de l'année 2008 et 2010, 12 réunions de quartier ont été organisées. A cette occasion, un certain nombre de demandes ont été enregistrées.

La municipalité a décidé de revenir à la rencontre des habitants en ramenant le nombre de quartiers à 5.

Mme Geneviève Chevassus, adjointe à la démocratie locale et à la communication, introduit la séance en expliquant l'objectif de ces rencontres et en proposant aux Chaponois de pouvoir créer des instances de quartier.

L'objet de ces rencontres est :

- de dresser le bilan des actions menées dans le quartier,
- d'expliquer le processus de traitement des demandes et de prise de décision
- d'informer sur les projets communaux engagés et à venir,
- de recueillir les attentes des habitants quant à la mise en place d'instances de quartier afin de définir leur organisation future.

Afin de pouvoir respecter l'ordre du jour, il est rappelé que l'objectif de la réunion n'est pas de répondre aux demandes individuelles des uns et des autres. Un questionnaire est remis à chacun pour permettre aux habitants de poser des questions touchant leur quartier et aussi de s'exprimer sur ce qu'ils apprécient ou non à Chaponost.

En fin de ce compte-rendu, seront déjà données des réponses aux questions posées par plusieurs habitants, les autres feront l'objet de réponses personnalisées. Quant aux services et actions que les Chaponois apprécient ou pas, une synthèse globale sera faite à l'issue des 5 rencontres et sera communiquée ultérieurement.

Circuit et traitement des demandes :

Monsieur Alain Geron, adjoint aux travaux et à la voirie, explique que le circuit des demandes est le suivant :

- Premier examen par les services techniques et l'adjoint :
 - action immédiate et éventuelle priorisation
 - accusé de réception si le traitement intervient au delà de 1 mois
- Examen en commission voirie
 - si le budget est important ou l'utilité incertaine (éventuellement après étude)
 - puis information de la décision
- Demande de réalisation au service Voirie, ou selon les cas à la CCVG (Communauté de Communes de la Vallée du Garon) ou au Département, voire aux syndicats intercommunaux concernés.
 - Délais souvent importants dus aux nombreux intervenants et aux contraintes budgétaires

Bilan des actions menées

A l'échelle de la commune :

- La commune enregistre en moyenne 5 demandes par semaine (soit environ 700 demandes depuis le début du mandat) pour voirie et travaux.. Il est précisé que pour assurer un meilleur suivi, il est préférable que les demandes soient faites par courrier ou email

contact@mairie-chaponost.fr

- Les demandes concernent la voirie à 66% (signalisation, aménagement, problème de vitesse...)

A l'échelle du quartier E

104 demandes ont été enregistrées et la moitié a reçu une issue favorable.

près de 61 % des demandes concernent la voirie

Les sujets semblant préoccupés plus particulièrement les habitants du quartier concerne : la circulation des piétons, la dangerosité des croisements, la signalisation, l'environnement et aussi accès internet, poubelles, taille des haies, zone bleue, entretien commune ...

Sans être exhaustif, les réalisations effectuées depuis 2008 sur le quartier sont les suivantes :

- aménagements et entretien de voirie :
 - o Passage en sens unique de la rue Jules Chausse
 - o Aménagement de la rue des Justes
 - o Aménagement sur largeur de trottoir virage bas de la rue Chapard
 - o Suppression de l'itinéraire conseillé
 - o Création d'arrêts du 103 rue Josserand et rue Martel
 - o Réfection ponctuelle de chaussée (rue Josserand et rue Martel)
 - o Mise en place de la signalisation interdisant le passage des véhicules de plus de 3,5 tonnes sur l'ensemble de la commune
- Eaux pluviales / Assainissement :
 - o Création d'un réseau d'eaux pluviales et réfection de la canalisation d'eaux usées rue Chapard et impasse Rolland
 - o Création d'un réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales rue des Justes
 - o Etude de faisabilité de la réhabilitation de la rue des Près derniers
- Divers :
 - o Dissimulation des réseaux aériens et éclairage public rue Martel
 - o Dissimulation des réseaux aériens et éclairage public rue Chapard et impasse Rolland
 - o Eclairage public rue des justes,
 - o Changement de la canalisation d'eau potable rue Chapard
 - o Création d'un préau cour de l'école des Muguets
 - o Fin des travaux d'extension des vestiaires du stade

Actions programmées/ou en discussion

- Aménagement de voirie à court terme :
 - o Redéfinition des voies cyclables rue Paire
 - o Réfection de la rue Chapard
 - o Mise en place de l'interdiction de tourner à droite dans la rue Chapard, en venant de la rue E Gros
 - o Création de bandes cyclables sur l'avenue de Verdun
- aménagement de voirie en discussion ou à l'étude :
 - o Aménagement des places
 - o Traitement du carrefour Josserrand/Chausse
 - o Création d'une voie de liaison entre les rues Joffre et Paire
 - o Création d'une voie de liaison entre les rues Joffre et Doumer
 - o Aménagement de la rue du Stade
 - o Aménagement de la rue Chapard (dans le cadre de l'étude du centre)

- Assainissement Eaux Usées et Eaux Pluviales :
 - o Réhabilitation du réseau d'eaux usées de la rue près derniers,
 - o Mise en place d'un réseau d'eaux pluviales secteur des près derniers,
 - o Création des réseaux EU et EP sur la Voire entre Paire et Joffre

- Divers :
 - o Création d'équipements culturels sur la place
 - o Opération d'urbanisation du terrain de l'actuel centre technique
 - o Réaménagement du skate parc au stade

Plusieurs demandes/ remarques sont formulées par l'assistance

- Plusieurs personnes font remarquer qu'en tant qu'automobilistes, ils se sentent en danger car les cyclistes ont des conduites dangereuses (roulent sans lumière, sans tenir le guidon ...). Idem pour les piétons car les cyclistes roulent sur les trottoirs. Un rappel du code est souhaitable pour les cyclistes.(info dans les écoles et collège).
- Vitesse élevée rue Josserand, vers la crèche. Souhait de mettre des ralentisseurs. La municipalité va étudier le projet de plus près.
- Mauvaise qualité du débit de connexion Internet : 65 % des foyers sont en très haut débit et seuls 40 foyers ne possèdent pas l'ADSL. Le débit de la connexion Internet est directement dépendant de l'architecture du réseau de télécommunication. Actuellement, le nœud de raccordement dont dépend la quasi-totalité de la commune des trouve à Brindas. Plus les habitations sont éloignées de Brindas moins le débit est élevé. Des contacts ont été pris dès juin 2008 avec les services de France Télécom qui ne prévoit pas d'évolution dans l'immédiat.
- Eclairage rond point Maréchal Joffre : il est demandé de mieux l'éclairer
- Nouveau trottoir vers le marchand de pâtes : la bordure est mal signalée et dangereuse de nuit : la peinture et les plots sont prévus prochainement
- Revêtement du Chemin de Combarembert dégradé : budgété pour 2011
- Plusieurs remarques concernant le déneigement suite aux épisodes neigeux violent début décembre : Monsieur Géron répond que les équipes ont fait leur maximum et que compte tenu de l'étendue de la commune il est impossible de passer partout. Il faut relativiser la situation car les lyonnais ont parfois mis 6h pour rentrer chez eux et il y a eu d'énormes difficultés sur l'ensemble du département. Sauf si de tels cycles venaient à se répéter, il n'est pas question pour l'instant d'acheter une déneigeuse supplémentaire (coût 120 000 euros). Les équipes municipales déneigent les voies prioritaires suivantes :
 - o rue H. Bonnet, avenue Maréchal Joffre, boulevard Reydellet, route de la Gare, avenue André Devienne,
 - o rue F. Chanvillard (en totalité ligne de bus n° 103)
 - o boulevard des Vergers (ligne de bus n° 103)
 - o rue Penard , rue Anatoile Celle (ligne de bus n° 103)
 - o vieille route (ligne de bus n° 103). rue François Ferroussat (ligne de bus n° 103)

Début décembre, 52 tonnes de sel ont déjà été utilisées pour un coût de 8000€ et 384 heures agents réalisées en 2 jours ½ (21h/24h). En décembre 2010, déjà 52t de sel, plus de 8000€ et 384h d'agents en 2 j ½ (21h/24h dès 3h du matin). Rappel également que le déneigement des trottoirs relève de la responsabilité des riverains, sauf bien sur l'accès aux bâtiments publics qui relèvent de la responsabilité de la commune.

Vivre ensemble : des efforts partagés

Monsieur Yves PIOT, conseiller délégué à la communication et à la sécurité, rappelle un certain nombre de points de civisme à respecter :

- le respect des règles du code de la Route et la courtoisie au volant
- l'obligation de tailler les haies au droit des limites de propriété, notamment en bordure du domaine public,
- le respect de la zone bleue (plus de 100 PV ont été dressés depuis la réactivation de la Zone Bleue).
- Il est également rappelé que la Police Municipale joue tout d'abord un rôle de persuasion, mais qu'à défaut de respect des règles après avertissement, la police est contrainte de verbaliser

Présentation des réalisations et projets municipaux

Monsieur Pierre Menard, maire de Chaponost, rappelle que l'engagement de l'équipe est d'œuvrer pour une commune solidaire, citoyenne et écologique et présente les grands projets allant dans ce sens :

- Création d'un Relais Assistante Maternelle et d'une micro crèche ouverts en septembre 2010 afin de répondre aux besoins en matière de garde d'enfants,
- Analyse des Besoins Sociaux effectuée afin de permettre de guider la commune dans ses actions en matière sociale (isolement des aînés, évolution de l'habitat, santé ...)
- Actions en faveur de la jeunesse (mise en place du quotient familial pour la pratique sportive et culturelle, effort de coordination des différents acteurs impliqués auprès des jeunes)
- Transformation de la Dimerie en EHPAD pour fin 2011
- Plusieurs programmes immobiliers de construction de logements sociaux sur des terrains communaux ont été engagés :
 - Terrain entre Chausse et Martel : l'OPAC a déposé un permis de construire pour environ 60 logements dont 20 pour les seniors, et une surface commerciale
 - Terrain rue Favre Garin : environ 25 logements sociaux, vont être construits par 3F (le permis de construire a été délivré en août 2010)
 - Terrain rue Chapard : la consultation est en cours pour la construction d'environ 20 logements sociaux environ et la mise en place de commerces
- La mise en place de l'Agenda 21 est lancée,
- Les études en vue de l'aménagement de l'hyper centre sont engagées, avec le souci de ne pas réduire les places de stationnement
- Au niveau des transports en commun, une navette a été mise en place, financée par la commune, afin d'améliorer la qualité de desserte du territoire. D'autres améliorations sont en cours d'étude.

En ce qui concerne la création d'un Espace Culturel, les études sont en cours.

Parallèlement des actions sont menées au sein de la CCVG à savoir :

- Centre aquatique : conformément aux engagements pris durant la campagne électorale, le projet initial regroupant la CCVG et la COPAMO a été stoppé afin de construire un équipement plus proche du territoire de la Commune. Le lieu final est désormais fixé à la limite de Brignais et Chaponost, lieu-dit Rochilly. Les études sont en cours.

- Un plan d'aménagement des voies douces est aussi en cours d'élaboration.

Questions des participants

Comment sont financés les projets ?

- Le projet du Centre Aquatique est entièrement financé par la CCVG sans incidence sur la reversion à la commune de Chaponost.
- L'aménagement de la Maison Berthelot est engagé pour 2011
- Des recettes sont prévues suite à des cessions foncières (programme Chausse Martel, rue Chapard, anciens ateliers municipaux, local Maison Berthelot).

Le budget lié à l'espace culturel et à l'aménagement du centre sera-t-il voté au conseil municipal de décembre ?

Non, ce projet n'est pas encore arrêté, fera l'objet d'une commission générale puis d'une délibération de budget supplémentaire courant 2011

- Quelles sont les ressources financières de la commune hormis les impôts locaux ? Quelles sont les répercussions de la disparition de la Taxe Professionnelle ?
 - o Le budget communal est alimenté par les impôts ainsi que des dotations versées par la communauté de communes. La suppression de la Taxe professionnelle ne devrait pas avoir d'impact sur le montant de l'imposition des particuliers, des contributions compensant la suppression de cette taxe devant être mise en place.

Quel est le coût des études de Centralité

50 000 € TTC dont 50 % financé par Accolade (Assemblée des Communautés de Communes de l'Ouest Lyonnais pour l'Aménagement et le Développement).

Quel est l'avancement du projet de contournement sud de la commune ?

Les études ont été actualisées par le Conseil Général. Néanmoins, la réponse apportée aujourd'hui par le département envisage un lancement de l'opération début 2014. Afin d'accélérer le lancement les opérations la commune collecte actuellement des soutiens de la part de l'ensembles des acteurs politiques et économiques.

Connaissez-vous l'enseigne de la nouvelle supérette Chausse Martel

L'OPAC est l'opérateur de cette opération et choisit l'enseigne. Cette supérette d'une superficie de 800 M2 remplacera l'actuel 8à8. Le cahier des charges précise que le personnel devra être repris. L'OPAC s'engage pour une livraison en juin 2012. Le nom est encore confidentiel.

Inquiétude sur le nouveau dévoiement rue M. Joffre

Cette zone sera une zone 20, sur laquelle devront cohabiter modes doux et véhicules, avec une sécurité maximum. Même à 20km/h nous ne devrions pas enregistrer de ralentissement car il ne faut pas confondre débit et vitesse

Pourquoi a t'on mis un "bourrelet" à l'angle Doumer- Bonnet ?

Lors de la réfection de la rue H Bonnet, il a été demandé au maître d'œuvre des travaux, la CCVG, d'améliorer ce croisement compte-tenu de sa trop grande largeur, qui conduisait de nombreux automobilistes à "couper" ce virage sur la gauche. Nous avons eu d'ailleurs à déplorer un accident touchant un piéton qui traversait à cet endroit.

Nous avons demandé à la CCVG de réduire ce "bourrelet", nettement trop pénalisant au départ. Sa taille actuelle est acceptable et oblige bien les voitures à entrer bien à droite dans la rue, sans difficulté réelle et à vitesse moindre, ce qui était aussi une demande des Chaponois.

Par ailleurs, le nombre de places de stationnement dans cette rue a été légèrement augmenté.

Les élus de votre quartier :

- Suzanne Ceysson
- Chantal Guyot
- François Pillard

- Evelyne Galéra
- Henri Loynet

Joignable à l'adresse suivante : secretariatdeselus@mairie-chaponost.fr